

ASSEMBLÉE NATIONALE
16 septembre 2023

POUR LE PLEIN EMPLOI - (N° 1528)

Adopté

AMENDEMENT

N° AS1475

présenté par
M. Christophe, rapporteur

ARTICLE 3

À l'alinéa 21, substituer aux mots :

« aller jusqu'à »

les mots :

« être porté à ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.